



# La lettre NATURA 2000

Octobre 2014

## Lettre d'information du site "le Lez"

### Edito

Nous entrons dans la mise en œuvre du Document d'objectifs (DOCOB) du site Natura 2000 « Le Lez », dont le Chabot du Lez constitue l'espèce la plus emblématique.

Co-construit avec l'Etat, les collectivités, les associations et les usagers du territoire, il déroule les actions concrètes que nous allons engager pour préserver la biodiversité remarquable de ce petit fleuve côtier.

Avec le soutien du Département de l'Hérault qui a initié la démarche, c'est ensemble que nous avons réalisé le diagnostic du site, défini ses objectifs de gestion et établi ce catalogue de mesures.

Depuis 2011, nous y avons consacré beaucoup de temps et d'énergie ! Désormais, nous pouvons tous puiser dans ce programme pour y choisir librement les actions que nous souhaitons porter.

Elus, gestionnaires, propriétaires, agriculteurs, chasseurs, promeneurs,... chacun à son échelle, nous pouvons tous contribuer à l'équilibre harmonieux et durable qui doit s'instaurer entre protection de la nature et maintien de nos activités sur ce site d'exception !

#### Monique PETARD

Présidente du Comité de Pilotage du site Natura 2000 « Le Lez », Conseillère générale du canton de Montpellier X, Vice-présidente déléguée à l'environnement, à l'agenda 21 et au développement durable.

## Les outils du réseau Natura 2000

La démarche Natura 2000 est basée sur le volontariat. A ce titre, le document d'objectifs comporte un programme d'actions proposant différents niveaux d'interventions applicables aux parcelles situées dans le site Natura 2000. On distingue les travaux, mis en œuvre dans le cadre de contrats Natura 2000, des engagements ou recommandations qui ne demandent pas d'investissements et sont transcrits sous forme d'une charte.

### Les contrats Natura 2000

Le contrat Natura 2000 est un engagement signé avec l'Etat permettant de financer des actions favorables au maintien des habitats et des espèces à enjeux.

Il peut être signé par le **propriétaire, le gestionnaire, le locataire ou l'ayant droit** de la parcelle foncière qui fait l'objet d'actions de gestion.

Au delà du financement de l'action, le signataire du contrat bénéficie de **l'exonération de la taxe sur le foncier non bâti**, pendant la durée du contrat, de la **déduction des frais de travaux des revenus fonciers** et de **l'exonération à 75% des droits de mutation à titre gratuit**.

*Exemples de contrats : la restauration de la ripisylve, l'aménagement de seuils pour permettre à la faune aquatique de circuler, l'aménagement de sites fréquentés par le public...*

### Les Mesures agri-environnementales climatiques (MAEc)

Ces mesures visent à améliorer la conservation de la biodiversité en adaptant et en modifiant les pratiques agricoles sur les parcelles présentant des enjeux pour le site.

**Seuls les exploitants agricoles peuvent en bénéficier.**

La contractualisation d'une mesure agri-environnementale permet de **compenser financièrement la perte de productivité liée à une gestion plus extensive des parcelles**.

*Exemple de MAEc : la limitation de la fertilisation sur les cultures, la mise en place de couvert herbacé dans les vignes, la mise en place de la lutte biologique sur les cultures ou la conversion à l'agriculture biologique.*

### La charte Natura 2000

La charte comporte des engagements et des recommandations qui constituent des bonnes pratiques. L'adhésion à la charte marque la volonté du signataire de s'engager dans une démarche de gestion de qualité, conforme aux orientations du document d'objectifs. Elle porte sur une durée de 5 ans.

Elle peut être signée par le propriétaire, le gestionnaire, le locataire ou l'ayant droit de la parcelle concernée. Dans le cas d'une location, la charte doit être signée par le propriétaire et le gestionnaire. La signature de la charte donne droit à l'exonération de la taxe sur le foncier non bâti.

Plus d'informations sur :

[www.herault.fr/environnement/site-natura-2000-lez](http://www.herault.fr/environnement/site-natura-2000-lez)

Opérateur/Animateur : Conseil général de l'Hérault

Maison départementale de l'environnement - Domaine de Restinclières - 34730 Prades-le-Lez

Contact : Vincent Sablain - 04 99 62 09 63 - [vsablain@cg34.fr](mailto:vsablain@cg34.fr)

## Qu'est ce que Natura 2000 ?

### Un réseau européen d'espaces protégés...

Ce réseau est composé de près de 27 000 sites naturels.

La France compte **1753 sites qui couvrent 12.5% de la surface terrestre nationale. 53 de ces sites sont situés dans le département de l'Hérault.**

L'objectif de ce vaste maillage d'espaces protégés est de contribuer à préserver la biodiversité sur le territoire de l'Union Européenne. Cela passe par le maintien des habitats naturels, de la faune et de la flore.

### ...basé sur deux directives.

La directive "Habitats-Faune-Flore" (92/43/CEE) et la directive "Oiseaux" (2009/147/CE) permettent de définir les espaces essentiels au maintien d'habitats naturels protégés et à la survie d'espèces animales et végétales menacées.

En France, les sites Natura 2000 sont désignés sur la base de recensements, d'habitats naturels et d'espèces, menés par le Muséum National d'Histoire Naturelle.

Pour assurer la protection de ces espaces, la France a choisi d'appliquer ces directives en s'appuyant sur l'animation locale et la concertation des acteurs socio-professionnels.

### Une gestion concertée.

**Chaque site fait l'objet d'un plan de gestion appelé document d'objectifs (DOCOB).**

Il est élaboré avec les acteurs locaux réunis au sein d'un comité de pilotage (COFIL) où chaque activité socio-économique est représentée aux côtés de l'Etat et des collectivités territoriales.

Le COFIL valide les différentes phases d'élaboration du DOCOB, qui constitue l'outil de référence pour la gestion et l'animation du site Natura 2000. Le DOCOB est réévalué afin de correspondre aux enjeux et aux réalités locales.



Le Lez et sa ripisylve

Département de l'Hérault - Maison départementale de l'environnement - Crédits photos : X.Boutolleau, M.Petitot, V.Sablain - Papier recyclé - octobre 2014



Pour la biodiversité,  
le Département est là !

[herault.fr](http://herault.fr)



# Le site Natura 2000 "Le Lez"

## Fiche d'identité du site

**Surface :** 144 hectares

**Longueur :** 15 km, entre la source du Lez et le pont de la Concorde à Montpellier

**Communes concernées par le périmètre :** Les Matelles, Prades-le-Lez, Saint-Clément-de-Rivière, Montferrier-sur-Lez, Clapiers, Castelnau-le-Lez, Montpellier.

**Habitats "Natura 2000" :** Aulnaie-frênaie, Herbiers des rivières courantes, Forêt riveraine de chênes verts, Tapis flottants de végétaux enracinés, Eaux oligo-mésotrophes calcaire avec végétation à characées, Cascades et seuil à bryophytes.

**Espèces "Natura 2000" :**

Poissons : Chabot du Lez, Blageon, Toxostome,  
Reptiles : Cistude d'Europe,  
Libellules : Cordulie splendide, Cordulie à corps fin, Agrion de Mercure, Gomphe de Graslin.

## Espèce

### La Cordulie à corps fin



Les milieux favorables à cette espèce sont assez importants puisqu'ils occupent l'ensemble du site Natura 2000. Ainsi, l'espèce peut être considérée comme commune et facile d'observation contrairement, à la Cordulie splendide.

## Espèce

### L'Agrion de mercure



Cette petite libellule colonise les zones bien ensoleillées où la végétation aquatique est dense. Sur le Lez, l'espèce est régulièrement observée dans les herbiers du secteur de la source. Ainsi, cet Agrion est observé sur le site de façon très localisée.

Source du Lez

Les Matelles

St Clément de Rivière

## Habitat

### L'Aulnaie-frênaie



Ce boisement est présent le long du Lez, notamment à l'amont où il présente sa forme typique. Il forme un linéaire continu autour du lit du cours d'eau lorsque les berges ne sont pas trop abruptes. En aval, le sous-bois s'enrichit d'espèces introduites (Robinier faux-acacia, Erable negundo).

Montferrier sur Lez

RD 145

Prades le Lez

## Espèce

### La Cistude d'Europe



Cette tortue d'eau douce est l'espèce de reptile européen la plus en danger. Sur le Lez, les principales menaces sont liées à la fréquentation humaine et à la Tortue de Floride. Cette espèce américaine évince la Cistude de ses habitats de prédilection.

## Espèce

### La Cordulie splendide



Cette libellule colonise les zones calmes et assez profondes du Lez et les secteurs de ripisylve dense. Ces habitats se trouvent surtout au sud du Pont de Montferrier, là où le cours d'eau s'élargit. La Cordulie splendide est rare et n'occupe pas l'essentiel des milieux favorables sur le site.

Montpellier

Castelnau le Lez

RD 17E11

## Espèce

### Le Chabot du Lez

Le Lez est la seule rivière où ce petit poisson est présent. Il occupe les zones d'eau courante peu profondes et caillouteuses. Sa répartition est limitée aux premiers kilomètres du cours d'eau. Très menacé, il constitue l'espèce "phare" du site Natura 2000.



Clapiers

RD 65

## Habitat

### Les seuils et travertins



Cet habitat est formé par dépôt de calcaire au niveau des seuils et cascades qui jalonnent le cours du Lez. Le carbonate précipite à cause de l'action des végétaux et des turbulences de l'eau et forme une roche appelée travertin, qui se couvre d'une végétation aquatique formée de mousses.

Pont de la Concorde

## La démarche sur le site en quelques dates

**Juin 2011 :** premier comité de pilotage, lancement de la démarche d'élaboration du DOCOB et désignation du Conseil général de l'Hérault comme structure porteuse du DOCOB.

**Mai 2012 :** deuxième comité de pilotage, validation des diagnostics écologique et socio-économique.

**Décembre 2012 :** troisième comité de pilotage ; validation des objectifs de conservation à atteindre pour le site.

**Juillet 2013 :** quatrième comité de pilotage, validation du programme d'actions du DOCOB et de la charte Natura 2000.

**Mars 2014 :** approbation du DOCOB par arrêté préfectoral.